



Hermitage Tournonnais Triathlon

DOSSIER D'ADHESION 2017-2018

- 1ère adhésion à un club de Triathlon ou non licencié en 2017
- Mutation (joindre le formulaire de mutation signé par le club quitté – frais de mutation pour la FFTRI 20€)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	
Ville :	
Téléphone :	
Portable :	
Adresse e-mail :	
Date de naissance	
Lieu de Naissance :	
Nationalité :	
Profession :	
Diplômes sportifs : (ex BF5, BF4, BF3, BNSSA , BEESAN,)	

J'autorise le club Hermitage Tournonnais Triathlon à utiliser les images réalisées lors des entraînements et des manifestations sportives.

Je n'autorise pas le club Hermitage Tournonnais Triathlon à utiliser les images réalisées lors des entraînements et des manifestations sportives.

Si vous le souhaitez, pour mieux connaître votre pratique sportive, mentionner les date, lieu des épreuves auxquelles vous avez participé en 2016 :

Date	Lieu	Epreuve et distance

Hermitage Tournonnais Triathlon

Maison Municipale pour Tous 36, Quai Gambetta 07300 TOURNON sur RHONE
Contact : Michèle EGLAINE Tel 07 89 86 73 11 courriel : glainzou@free.fr



Hermitage Tournonnais Triathlon DOSSIER D'ADHESION 2017-2018

En m'inscrivant au club Hermitage Tournonnais Triathlon, je m'engage à :

- 1) Respecter la Règlementation éditée par la Fédération Française de Triathlon,
- 2) A pratiquer dans la plus pure éthique sportive tant au niveau des entraînements que des compétitions,
- 3) Porter le maillot représentant mon Club sur toutes les épreuves de la Fédération Française de Triathlon,
- 4) Avertir mon médecin traitant que mon activité sportive est sujette à des contrôles anti-dopage,
- 5) Œuvrer comme bénévole dans le cas de l'organisation (ou la co-organisation) d'une manifestation par le club,
- 6) Avoir toujours une attitude sportive et fair-play

Le bureau se réserve le droit d'exclure les membres qui ne satisferaient pas à ces engagements.

A _____ le : _____

Signature :



Hermitage Tournonnais Triathlon DOSSIER D'ADHESION 2017-2018

Cotisation 2017- 2018

- **TRIATHLON LOISIR** **130€ + 2€ pour carte accès LINAÉ (nouveau licencié)**
pour ceux et celles qui souhaitent limiter leur pratique et ne pas s'engager sur des compétitions **avec 2 séances de natation par semaine hors mercredi soir**
 - Avec ce type de licence, la participation à une compétition FFTRI nécessite l'achat d'un PASS COMPETITION (de 7,50€ à 62€ suivant les distances).
- **TRIATHLON COMPETITION** **185€ + 2€ pour carte accès LINAÉ (nouveau licencié)**
pour participer à des compétitions de tous niveaux **avec 3 séances de natation par semaine.**
- **TRIATHLON JEUNE** **150€ + 2€ pour carte accès LINAÉ (nouveau licencié)**
pour participer à des compétitions de tous niveaux **avec 2 séances de natation par semaine : mercredi 19h/20h et samedi 8h/9h.**

Réduction de 10 € cumulés par membre d'un même foyer (ex : 185€ le 1er , 175€ le 2ème, 165€ le 3ème , etc....)

Hermitage Tournonnais Triathlon accepte les Chèques Vacances, carte Pass Région (joindre le n° de carte), Coupons Sport ANCV.

L'inscription étant volontaire, aucun remboursement, total ou partiel ne sera possible en cas d'arrêt.

Pièces à fournir pour TOUS une fois l'inscription sur le site <http://espacetri.fftri.com/> effectuée et validée :

- 1. Dossier d'adhésion à Hermitage Tournonnais Triathlon (ce formulaire page 1 et 2 datée et signée)**
- 2. Demande de licence FFTRI faite en ligne**
- 3. Chèque de cotisation à l'ordre de Hermitage Tournonnais Triathlon**
- 4. Autorisation parentale pour les mineurs suivant modèle ci-dessous,**
- 5. Certificat médical (celui de la FFTRI est un modèle, si vous ne l'utilisez pas, demandez à votre médecin de respecter les phrases de ce modèle, c'est important)**

ATTENTION : Pas d'entraînements possibles sans la totalité des documents ci-dessus transmis au club et validés par la Ligue Rhône Alpes de Triathlon.

Hermitage Tournonnais Triathlon

Maison Municipale pour Tous 36, Quai Gambetta 07300 TOURNON sur RHONE
Contact : Michèle EGLAINE Tel 07 89 86 73 11 courriel : glainzou@free.fr



Hermitage Tournonnais Triathlon DOSSIER D'ADHESION 2017-2018

Renvoyer votre dossier complet à :

Michèle EGLAINE
Hermitage Tournonnais Triathlon
44, Rue Général CHAPELLE
07300 TOURNON SUR RHONE

Tout dossier de **mutation non remis complet à la Ligue Rhône-Alpes de triathlon avant le 30 novembre 2017 sera majoré d'une pénalité, appliquée par la Ligue Rhône Alpes.**

Pas de date limite de date pour les **nouvelles inscriptions, mais comme indiqué ci-dessus, **pas d'entraînements possibles sans licence validée, donc plus tôt c'est enregistré et validé, plus tôt vous commencez.****





Hermitage Tournonnais Triathlon DOSSIER D'ADHESION 2017-2018

Hermitage Tournonnais Triathlon

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné, _____ ,
responsable légal, autorise le mineur :

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

A participer aux différents entraînements, compétitions, stages ou activités destinées à la pratique du triathlon et des disciplines enchainées (FFTRI) et de la natation dans le cadre du club.

J'autorise un médecin à effectuer en cas de nécessité pour son état de santé :

- Une intervention chirurgicale
- Une anesthésie générale
- Des soins d'urgence

N° de Sécurité Sociale sous lequel le mineur est déclaré :

Lors des stages, les stagiaires ne seront pas autorisés à partir ou sortir pendant le stage, sauf sur consentement du responsable de stage ou sur demande écrite des parents.

Fait à _____ , le

Signature



Hermitage Tournonnais Triathlon

DOSSIER D'ADHESION 2017-2018



Certificat médical

Je soussigné(e) Docteur, certifie que l'état de santé de M. / Mme ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

La pratique du sport⁽¹⁾ en compétition

RAYER LA MENTION INUTILE

La pratique du sport⁽¹⁾

(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :

1. l'alpinisme,
2. la plongée subaquatique,
3. la spéléologie
4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;
6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;
7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;
8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Important : Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence).



A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.

A, le

Signature et cachet du médecin

Certificat médical à joindre à votre formulaire de demande de licence

Hermitage Tournonnais Triathlon

Maison Municipale pour Tous 36, Quai Gambetta 07300 TOURNON sur RHONE
Contact : Michèle EGLAINE Tel 07 89 86 73 11 courriel : glainzou@free.fr



Hermitage Tournonnais Triathlon DOSSIER D'ADHESION 2017-2018



ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

POUR UNE LICENCE COMPÉTITION / LOISIR, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est désormais exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois, sous réserve d'avoir répondu par la négative au [questionnaire de santé](#) mis en place par le gouvernement.

A partir de septembre 2017, le "[questionnaire de santé](#)" fait donc son apparition sur Espace Tri 2.0. Il s'agit de 9 questions auxquelles les titulaires d'une licence 2017 vont devoir répondre lors de leur renouvellement de licence pour la saison 2018 :

- si le licencié répond non à toutes les questions, il n'a pas besoin de remettre de certificat médical (en dehors des certificats médicaux spécifiques nécessaires en cas de participation à des raids intégrant une ou plusieurs des disciplines numérotées de 1 à 4 sur la page précédente)
- si le licencié répond oui à au moins une question, il doit obligatoirement remettre à son club le certificat médical disponible sur la page précédente.



Hermitage Tournonnais Triathlon

Maison Municipale pour Tous 36, Quai Gambetta 07300 TOURNON sur RHONE
Contact : Michèle EGLAINE Tel 07 89 86 73 11 courriel : glainzou@free.fr